

REPÈRES

POUR LA RENOVATION DE
L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS A
L'ECOLE ELEMENTAIRE



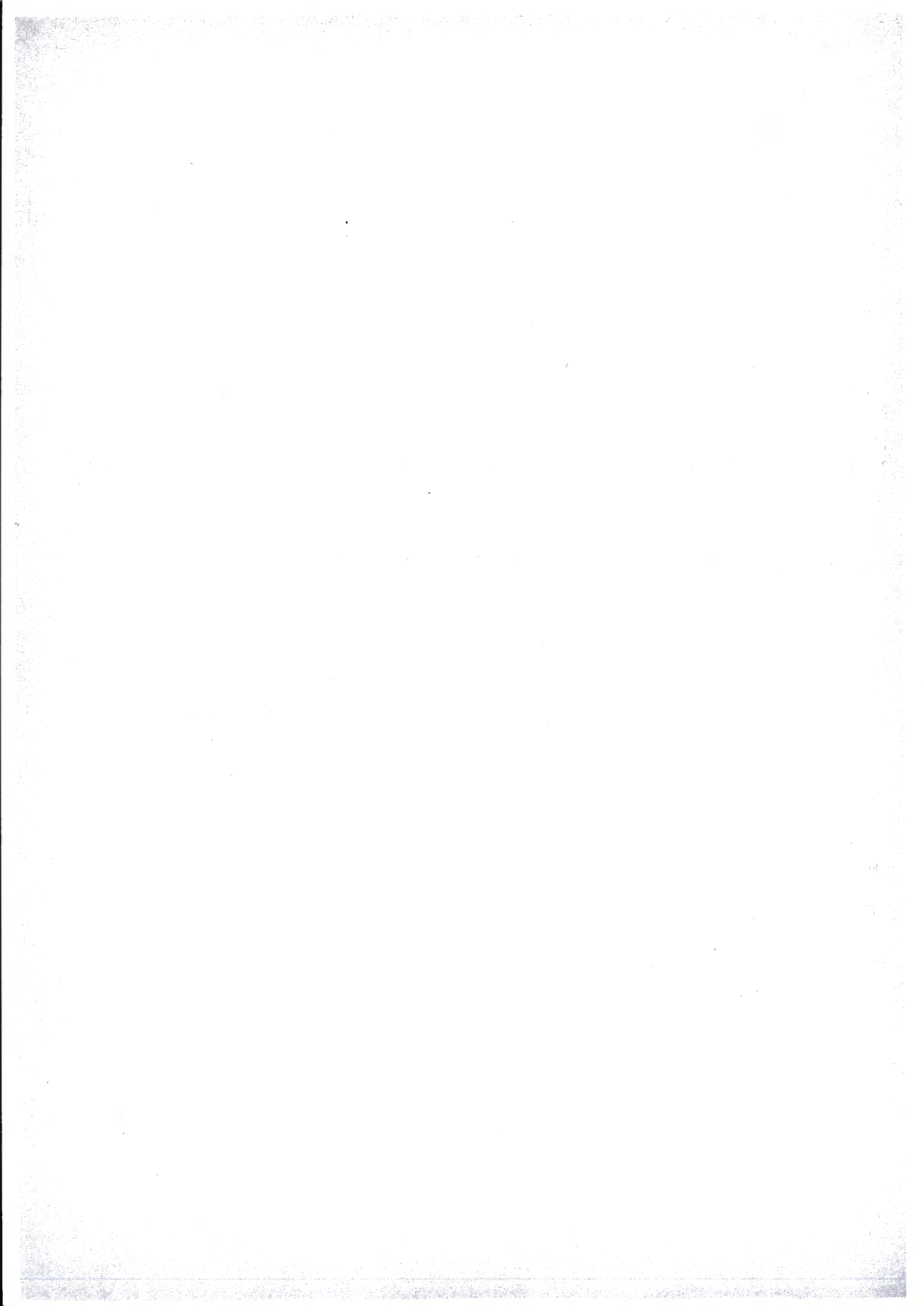
BULLETIN DE LIAISON ET D'ECHANGE
DES EQUIPES EXPERIMENTALES DE FRANCAIS (1er Degré)

INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
Département de la Recherche Pédagogique

Enseignement Élémentaire - Français

FASCICULE 6

N°3 SPÉCIAL



INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
Département de la Recherche Pédagogique

Enseignement Élémentaire Français

ES'SAIS'

POUR UNE RENOVATION DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS A L'ECOLE ELEMENTAIRE



DOCUMENT DE TRAVAIL - SEMINAIRE DE PARIS
24 au 27 novembre 1969

FASCICULE 6

Sommaire : **Activités de français**

Approches globales de la langue :

- Approche et conquête de la langue écrite

- Lecture
- Approche de la poésie



LA LECTURE

Les contributions diverses sur cet important problème ne remettent nullement en question le texte actuel pour l'essentiel. Elles visent toutes à un approfondissement de la réflexion.

Le "rapport" de synthèse utilise non seulement le travail des équipes expérimentales mais aussi un dossier élaboré de septembre 1968 à mai 1969, au C. I. E. P. de Sèvres par une Commission de réflexion à laquelle ont participé notamment Mme DELCHET et Melle MINNE - Inspectrices des Ecoles Maternelles (I. P. N.) et Mme STOURDZE - professeur (C. I. E. P.). Qu'elles soient ici remerciées de nous laisser "piller" leur travail.

Les remarques sont classées, non pas en suivant l'ordre du projet, mais celui du dossier ("Approche et conquête de la langue écrite = qu'est-ce que lire ?").

"Ce dossier reflète les échanges de vues d'un groupe de réflexion et de travail qui a réuni des enseignants préoccupés par le passage de la langue parlée à la langue écrite / comment se fait donc cette opération mystérieuse que nous avons intitulée la conquête de la langue écrite ?"

[.....]

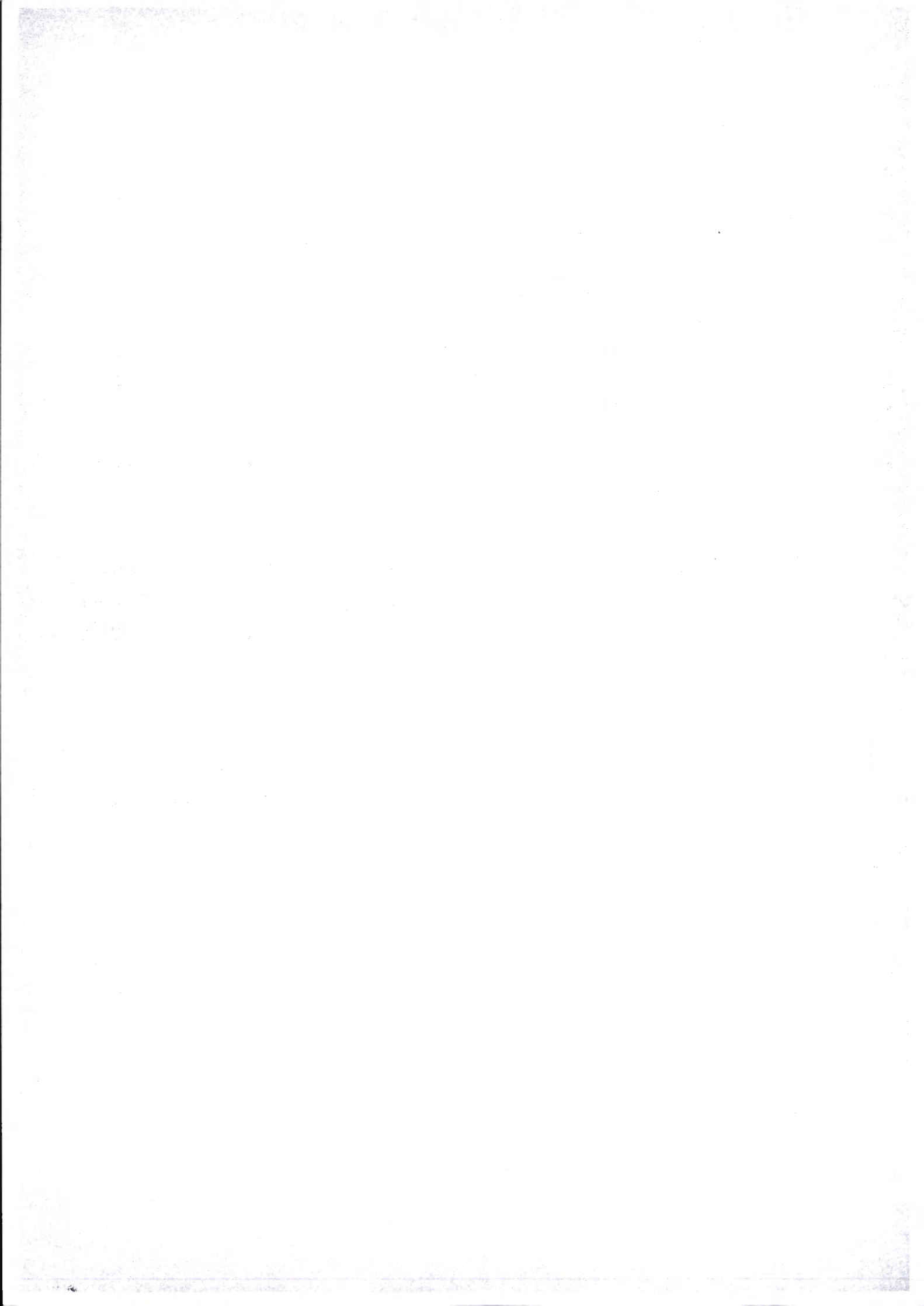
"Il contient les réponses à différentes questions, réponses auxquelles se rallient provisoirement tous les membres de notre groupe de travail ; et notre conclusion, c'est que lire, c'est "vouloir lire, pouvoir lire, savoir lire".

Colette STOURDZE

On notera que ces remarques ne constituent pas à proprement parler, des amendements au projet d'I.O., mais qu'elles suggèrent, en vue d'une nouvelle rédaction, quelques données importantes. La Commission jugera s'il convient ou non de les utiliser.

* * *

.../...



I - VOULOIR LIRE -

1°) Lecture et communication

"La lecture devra toujours conserver et dès le début, une signification de communication".

(Projet p. 12)

"La lecture devra toujours conserver, et dès le début une signification de communication. C'est dire que toute leçon de lecture devra être le prolongement de l'expression orale et devra préparer l'expression écrite.

L'apprentissage de la lecture ne peut être dissocié de la pratique du langage, de l'expression orale. Ce qui est dit peut être écrit et lu".

Alger.

"Très vite, nous nous sommes rendu compte qu'il était impossible de réfléchir sur un de ces thèmes en particulier, sans le replacer dans un contexte beaucoup plus large - le passage de l'oral à l'écrit - sans approfondir certains des problèmes qui se posaient à nous au fur et à mesure de notre réflexion en commun".

Colette STOURDZE

"Communiquer, c'est littéralement "être en relation avec" ; pour l'homme, en relation avec le monde, c'est-à-dire la nature, les objets, les êtres.

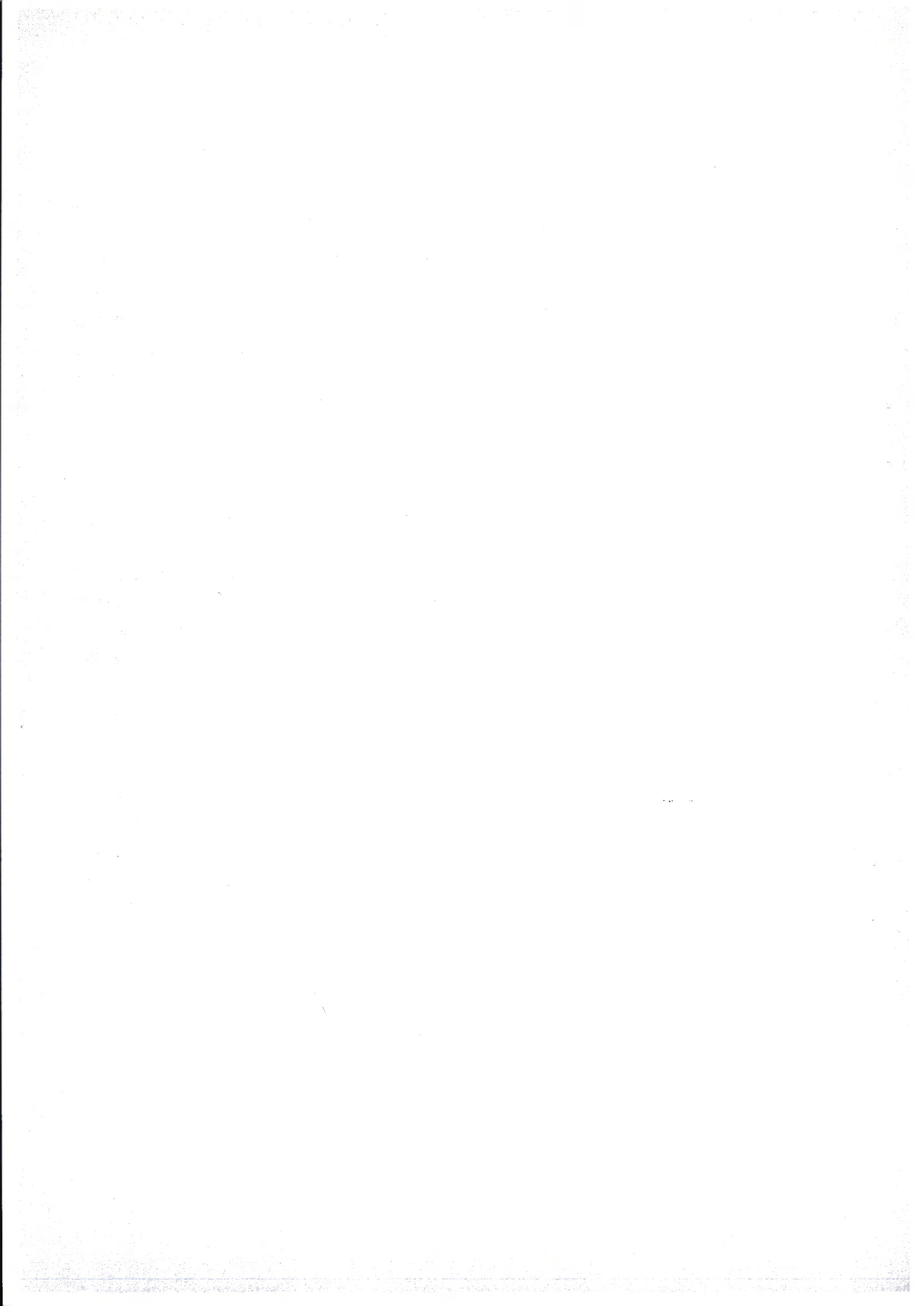
[.....]

Qui dit "communication" suppose évidemment l'existence de moyens de communiquer ; gestes, attitudes, regards, sourire, mimique, intonations, sons, écriture ou graphie car communiquer, c'est aussi et surtout rendre commun à ... transmettre, et faire partager. Il y a donc dans "communiquer" à la fois une idée de saisir (au sens de prendre et de comprendre) et une idée de transmettre".

Paulette LEWIN

NB. Il serait souhaitable de revoir dans cet esprit, en l'intégrant au chapitre consacré à la lecture, le chapitre consacré à l'écriture (cf. projet - p. 21).

.../...



"Nous sommes un peu surpris du point de vue normatif retenu par le plan. Nombre de candidats aux divers examens, dit-on, ne savent plus tracer correctement les lettres majuscules et sont conduits à utiliser les capitales d'imprimerie ...". "Tracer correctement" est probablement une référence à l'écriture dite "anglaise". Au nom de quel principe cette "norme" est-elle conservée, alors que l'usage fait apparaître une évolution incontestable ? Il ne s'agit pas de sous-estimer l'importance de l'écriture, mais de la replacer elle aussi dans l'optique de la communication et du respect dû au lecteur de ce que nous écrivons, sans nous enfermer a priori dans des normes figées".

E. N. F. d'Amiens

"On lui assignera un but très large, en liaison étroite avec l'apprentissage de la lecture ; non seulement apprendre la graphie des lettres et des mots, mais en acquérir l'orthographe et sentir que l'écriture est avant tout moyen de communication et d'expression.

Ecole Alsacienne - Paris

Un séminaire restreint, réunissant des spécialistes de l'écriture pourrait, avant ou après le Séminaire des 24 - 25 - 26 - 27 novembre 1969 "actualiser" le texte du projet en fonction de ces préoccupations.

2°) Lecture et fonction symbolique

"La découverte et l'utilisation des signes écrits s'inscrivent dans le processus de recherche et de déchiffrement des significations qui permettent la communication de chaque être avec l'univers qui l'environne".

Berthe MINNE

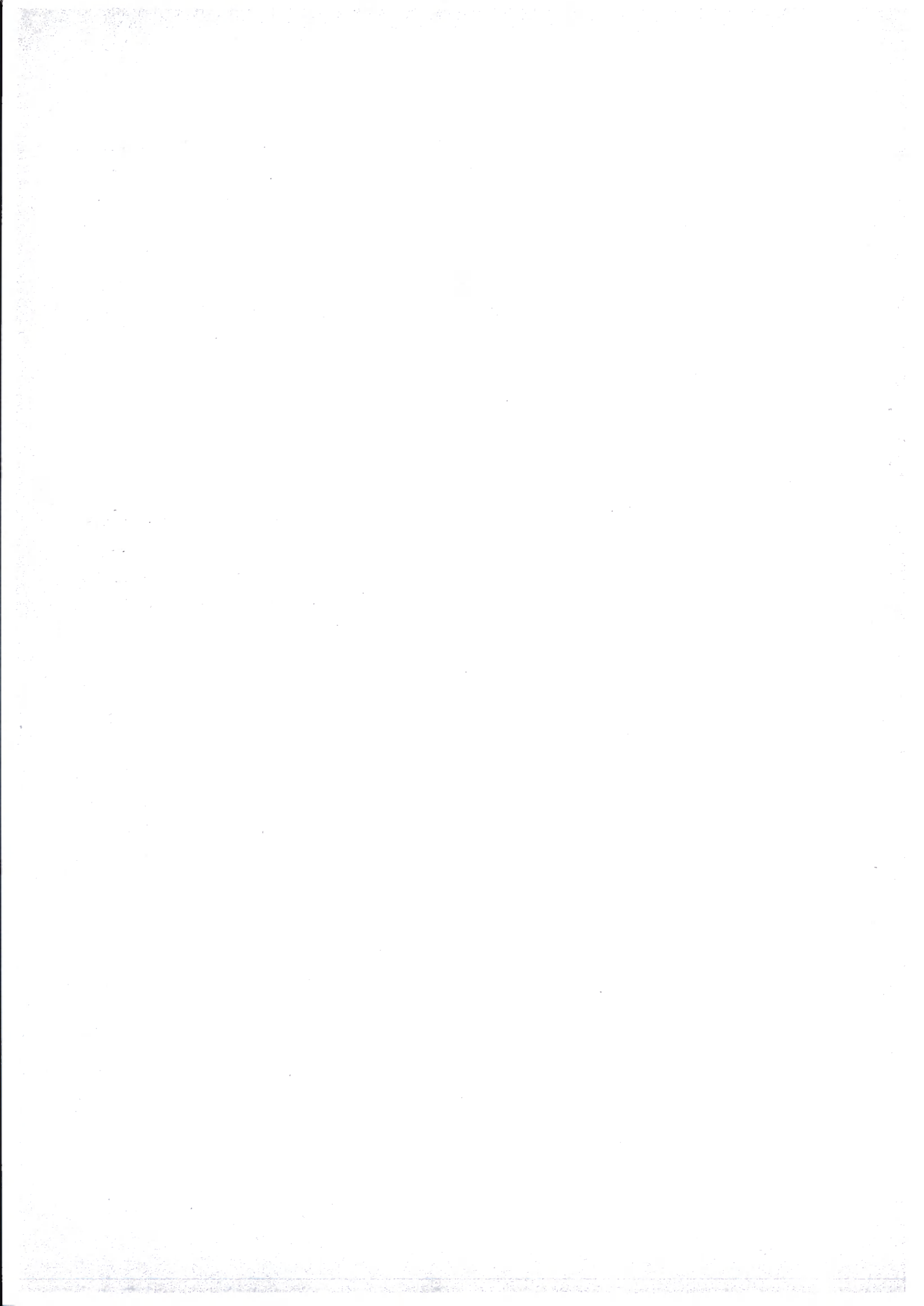
[.....]

"L'enfant est placé, dès sa naissance, dans un monde d'êtres et de choses. Il apprend à le connaître - et à se connaître - grâce aux messages qu'il découvre, intègre et restructure sans cesse".

Berthe MINNE

[.....]

.../...



"De même qu'il a voulu découvrir la signification des regards, des attitudes, il veut lire parce qu'il veut savoir ce que contient ce message écrit dont il a découvert la valeur médiatrice".

Berthe MINNE

"La condition de l'enfant c'est qu'il apprend les mots avant d'en savoir le sens.

Ces premières acquisitions qui lient étroitement le jeune enfant à la réalité, ne s'expliquent pas sans cette faculté inhérente à la condition humaine, la fonction symbolique sur laquelle se fondera l'apprentissage de la lecture".

Micheline DUCRAY

[.....]

"Or ces progrès de l'activité symbolique seront bien souvent définitivement acquis pendant la période préscolaire qui précède et devrait donc normalement préparer l'apprentissage de la lecture. La pédagogie du premier âge revêt alors une importance particulière pour cette préparation à l'acte de lire".

Micheline DUCRAY

3°) Lecture et besoin de connaître, de s'informer

"C'est une très longue "aventure" qui s'ouvre pour l'enfant dès ses premiers regards sur les "SIGNES" et qui devrait le conduire à une confrontation toujours plus large, à une communication plus profonde et plus subtile avec le réel où "l'ordre humain" enveloppe toujours "l'ordre des choses". On n'a jamais fini d'apprendre à LIRE".

Marguerite LAURENT-DELCHET

[.....]

"C'est en ce sens que "LIRE" s'inscrit pour nous dans la perspective plus large du problème de la connaissance. C'est en ce sens que "LIRE" s'apparente d'abord à un besoin primitif - quasi-biologique - à une recherche active et vitale des significations incluses dans le monde des êtres et des choses. A ce titre, une telle opération ne se surajoute pas au besoin de connaître mais s'intègre dynamiquement à lui : "le monde est un texte à plusieurs significations" (Simone Weil)."

Marguerite LAURENT-DELCHET

.../...

"LIRE" ce devrait être chercher à satisfaire un besoin de comprendre ou de savoir, c'est-à-dire répondre à une curiosité, à un étonnement : c'est là la fonction naturelle de la lecture (L. LEGRAND). Pour une Pédagogie de l'étonnement - Delachaux - Niestlé 1960".

N.B. Il conviendrait donc de :

... "déterminer le rôle respectif de la lecture à haute voix et de la lecture silencieuse" (pour chacune d'elle, des motivations différentes :

- lecture à haute voix --- communication ;
- lecture silencieuse --- information)"

E. N. F. d'Amiens

4°) Importance du choix des textes : incitation à la lecture

"La qualité de son "vouloir lire" influence profondément sa capacité à se rendre maître des signes et nous n'insisterons jamais assez sur l'aspect décisif des motivations à la période où l'enfant pressent la valeur symbolique de l'écriture, du texte imprimé. A cette période qui prépare celle du "savoir - lire", c'est tout climat éducatif et culturel qui doit favoriser le goût de lire et de bien lire".

Marguerite LAURENT DELCHET

"Certes dans ses deux derniers paragraphes l'Avant-Projet donne des indications précieuses. Il serait souhaitable que soit condamnée avec force la littérature écussement enfantine".

Alger.

Un séminaire restreint réunissant des spécialistes de la littérature enfantine pourrait, avant ou après le Séminaire des 24 - 25 - 26 - 27 novembre 1969 élaborer un paragraphe sur cette importante question.

* * *

II - POUVOIR LIRE -

1°) Données linguistiques de l'apprentissage

.../...



a) Maîtrise de la langue

"La manière dont l'enfant perçoit sa propre langue, ce qu'il est capable, dès le départ, de découper dans la chaîne parlée comme dans la chaîne écrite, les rapports qu'il établit intuitivement entre l'une et l'autre au début de l'apprentissage en fonction de ses possibilités perceptives et motrices ouvrent pour lui un champ d'activités extrêmement complexes : notre système phonologique et notre système graphique présentent de multiples distorsions".

Marguerite LAURENT DELCHET.

b) Lecture et phonologie

"On peut définir la lecture comme une "application de l'ensemble" "graphèmes" sur l'ensemble "phonèmes".

On ne peut le réaliser qu'en connaissant bien l'ensemble "phonèmes"

Il est nécessaire de bien connaître la phonologie pour dominer l'apprentissage de la lecture. Qui peut exactement distinguer ce que signifient accent, ton, intonation ?"

J. PEYTARD (stage régional de Besançon)

C.P.

"L'étude des sons doit avoir une large place dans la méthode d'acquisition de la lecture au C.P. comme dans la mise en place de la langue parlée et écrite".

Ecole Alsacienne - Paris

C.E.1.

"La lecture est à travailler au C. E. 1., en lecture silencieuse et en lecture à haute voix qui ne doivent pas être sacrifiées l'une à l'autre. Il y a lieu de poursuivre l'effort entrepris au C. P. dans le domaine des sons dont on découvre peu à peu les graphies multiples (en s'aidant éventuellement de quelques signes de phonétique internationale)."

On a avantage au C. E. 1. à faire lire, relire, mimer et exploiter les textes de lecture de nombreuses façons (compréhension du texte, vocabulaire, notions grammaticales, expression ...)"

E. N. Mende
Ecole Alsacienne - Paris.

.../...



"Nous nous permettons seulement d'insister sur une observation contenue implicitement dans le second paragraphe : il nous apparaît que certaines déficiences rencontrées en lecture et en orthographe proviennent de prononciations défectueuses et notamment de la confusion fréquente entre les éléments de paires de consonnes alternativement "voilées" et sourdes (b et p; d et t, g et k, v et f, etc ...) et qu'une initiation à la phonétique élémentaire serait de nature à faciliter le rôle des maîtresses exerçant dans les petites classes".

Nantes.

2°) Données psychologiques de l'apprentissage

a) Apprendre à percevoir

"Nous citons ici quelques extraits significatifs d'une étude de Mme GALIFRET, "Aspects du langage" exposant des thèses de BRESSON dans le Bulletin de Psychologie de janvier 1966.

(d'après le dossier du C. I. E. P.)

"Il faut bien comprendre que la possibilité de choisir une signification est l'essentiel du phénomène de lecture, comme de tout phénomène perceptif. C'est assez dire que la signification attribuée au matériel va dépendre et de l'intelligence qui s'est construite un modèle de probabiliste comme outil de travail, et de l'affectivité, qui, par essence, colore tout ce qui est signification, tout ce qui est choix, tout ce qui est interprétation".

[.....]

"La perception est, en fait, une interprétation de stimulus. C'est une interprétation d'un donné, dont nous ne saisissons que quelques bribes, quelques indices. A ces indices nous décidons de donner un sens, nous inférons, comme le disait Helmholtz et comme le reprend Bruner, la catégorie à laquelle appartient le stimulus. Finalement, percevoir c'est "apporter une signification à ..." plutôt que "tirer une connaissance de ..." comme le disent Smith et Dechant à propos d'ailleurs de la perception d'un texte écrit, à propos de la lecture".

[.....]

.../...



"Loin de demeurer passif, dit Piaget, le sujet procède par une sorte d'échantillonnage. Percevoir dit Bresson, c'est prélever des indices, prélever des échantillons du stimulus; c'est procéder à un "échantillonnage séquentiel", et à partir de là inférer, décider, choisir un sens, avec bien entendu, des incertitudes et des risques d'erreur, qui dépendront à la fois des stimuli et des sujets".

[.....]

"La perception dit Bresson, est une inférence à caractère probabiliste. "Un stimulus, très fréquent c'est-à-dire d'apparition hautement probable, sera facilement perçu; il sera classé dans une catégorie avec un faible coût, c'est-à-dire en prélevant très peu d'indices".

[.....]

Apprendre à percevoir, dit Bresson, c'est apprendre une stratégie d'exploration, de telle sorte que le prélèvement d'échantillons s'opère au moindre coût, avec le minimum de risque. Apprendre à percevoir, c'est apprendre à donner une réponse R à des sous-ensembles \square de plus en plus restreints de l'ensemble du message M, qui avait initialement entraîné R. A partir d'un certain moment, la différenciation des sous-ensembles n'apporte plus de bénéfice".

[.....]

"Ici l'activité motrice s'opère toujours en fonction du contrôle des hypothèses choisies pour donner un sens à ce qui est perçu. Le choix à faire, la signification à attribuer à ce qui est perçu dépend ici de l'intelligence en général, mais éventuellement plus particulièrement de l'intelligence de la langue, et de la pratique de la langue, qui permet l'apprentissage des liaisons internes du système, des fréquences relatives, etc ...".

b) Pouvoir et vouloir lire

"Bien entendu, l'envie de comprendre le texte, la motivation à lire, influenceront aussi l'activité. Mais la motivation ne peut à elle seule suppléer à une préparation perceptivo-linguistique qui serait insuffisante ou défailante".

Mme GALIFRET - GRANJON exposant les thèses
de BRESSON.

.../...



"La possibilité de choisir une signification est sans nul doute l'essentiel du "bien - lire". Encore faut-il disposer des indices suffisants pour introduire le vrai sens dans sa rectitude et dans sa profondeur, - parfois dans ses ambiguïtés - Et cette recherche active du sens suppose évidemment une perception active des signes, une disposition rapide des indices, un pouvoir d'organisation et de combinaison au service d'une hypothèse pressentie elle aussi non moins rapidement et qui se fonde elle-même sur les signes les plus pertinents du message".

Marguerite LAURENT DELCHET



"En ce sens le bien-lire pour nous est intimement lié à la qualité du "vouloir lire", c'est-à-dire à la qualité des motivations qui portent le sujet à chercher et à risquer des valeurs expressives là où apparemment, il ne trouve que des "signes" - dans l'entrelacement obscur des mots et des choses".

Marguerite LAURENT DELCHET

c) Conditions nécessaires à l'apprentissage

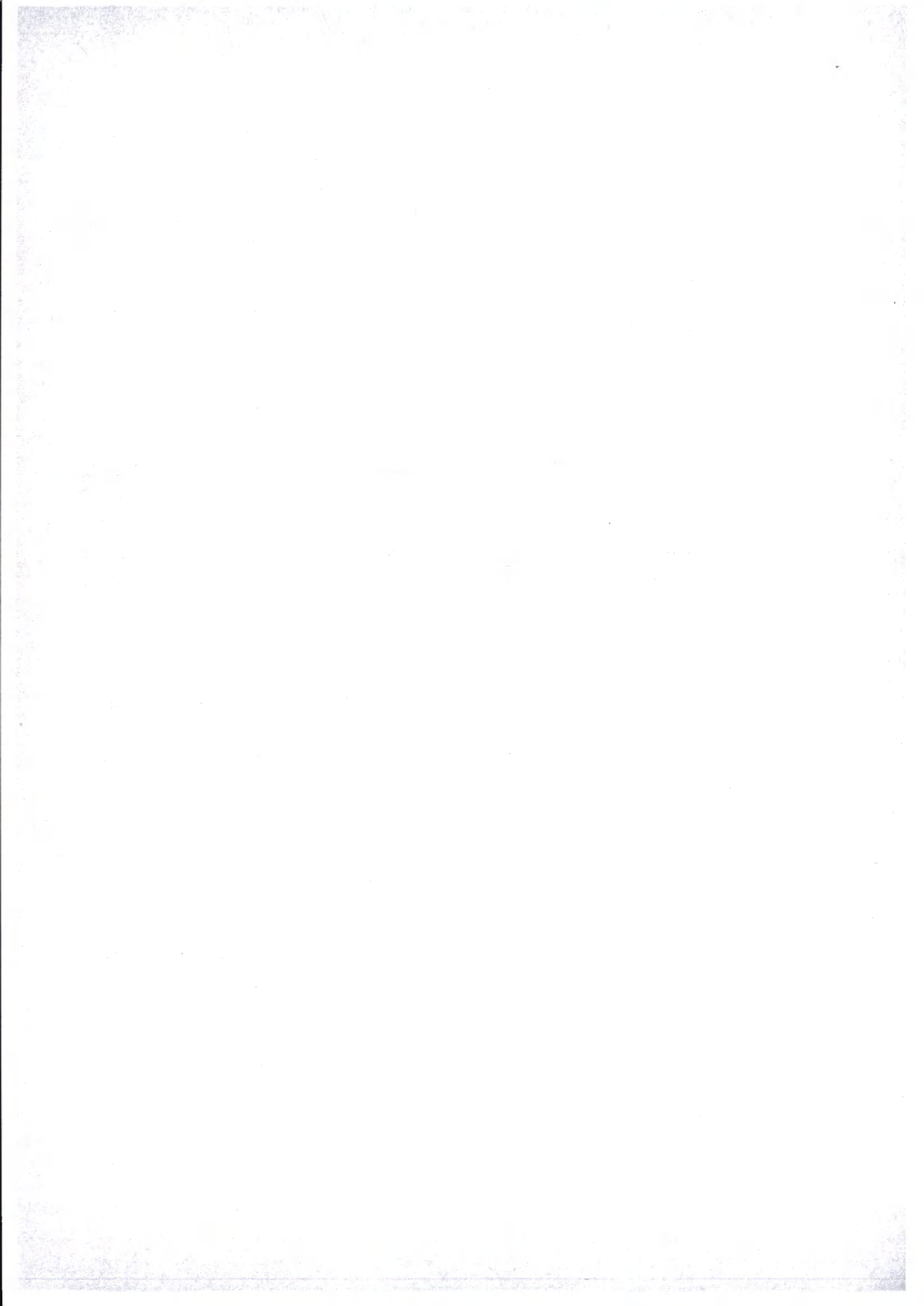
"On ne saurait trop insister sur l'importance du Cours Préparatoire. Bien des obstacles ultérieurs ne sont que la suite d'une insuffisante préparation de l'enfant au moment où l'apprentissage de la lecture, lié étroitement à l'expression, constitue le moment privilégié de la découverte de sa langue".

d'après E. N. G. d'Auteuil

On en dirait évidemment autant de l'importance décisive de l'Ecole Maternelle.

"Pour que l'univers soit orienté et stable, quatre conditions sont nécessaires :

- 1) Etablir une latérisation nette au niveau neuro-moteur, avec dominance à droite ou à gauche mais toujours avec une "répartition des fonctions".
- 2) Avoir conscience de son propre corps, de ses mouvements et attitudes, ce qui est très important pour exécuter un acte et aboutir à une habitude motrice. Lire et écrire sont des habitudes



viséo-motrices et leur acquisition dépend étroitement de la bonne organisation du "schéma corporel".

- 3) Obtenir une orientation spatiale et temporelle aisée dans l'univers vécu, pouvoir s'orienter dans le temps aussi bien que dans l'espace, situer le présent par rapport à un avant et un après.
- 4) Stabiliser les valeurs affectives afin d'assurer des rapports satisfaisants entre le "moi" et le "monde" (structuration réciproque). En particulier la "polarité" des "investissements affectifs" permet le repérage et l'orientation.

Mireille CLOCHEAU

(Résumant R. Mucchielli et A. Bourcier).

[.....]

"La lecture exige :

- 1) Une orientation fixe.

"On lit de gauche à droite à toutes les lignes à tous les mots et de haut en bas de la feuille. L'orientation est donc strictement réglée et impérative.

- 2) Une visualisation et une fixation des formes.

"Chaque mot a une forme et cette forme est orientée. Chaque lettre a également une forme orientée. Une ambiguïté d'orientation d'une lettre correspond à un changement de lettre ou à une lettre qui n'existe pas :

Les exemples classiques sont :

d p b q, ou n et u.

- 3) Une "distance par rapport aux mots, à leur déchiffrage, et à la ponctuation, de "façon à prévoir le sens à venir grâce au contexte, et à pouvoir ainsi moduler la phrase, maîtriser le rythme de son déroulement. Cette "distance" permet et appelle la mémorisation du sens des mots passés, pour suivre le sens présent et anticiper les sens futurs possibles, c'est-à-dire les orientations que prend le texte.
- 4) Une maîtrise de la relation sens-son permettant la discrimination sens-son (mots homonymes) et son-sens (mots synonymes).
- 5) Une capacité d'organisation supérieure pour maîtriser la syntaxe, source du sens et les règles de cette syntaxe, nous permettant aussi de repérer la modulation de la phrase.

.../...



- 6) Une synchronisation de la lecture qui comporte des mouvements oculomoteurs, un langage intérieur lui-même constitué par des esquisses d'articulation et de prononciation des mots, articulation et prononciation qui doivent se coordonner avec les mouvements respiratoires lorsque la lecture se fait à haute voix.
- Ajoutons à toutes ces conditions spéciales trois conditions générales qui trouvent ici une application indispensable :

LA MAITRISE DE LA COMMUNICATION VERBALE,

c'est-à-dire l'aisance obtenue sur le plan du langage parlé, antérieurement à toute spécification de lecture ou d'écriture, et leur servant de modèle et de référence : LE PASSAGE PERMANENT DE L'ANALYSE A LA SYNTHÈSE ET DE LA SYNTHÈSE A L'ANALYSE ; et enfin, la STABILITE AFFECTIVE, nécessaire à tout apprentissage, garante de la disponibilité indispensable, condition de la confiance et du vouloir-apprendre. "La dyslexie, maladie du siècle".

R. MUCCHIELLI et A. BOURCIER

3°) Données pédagogiques

- 1) Difficultés d'organisation : le temps de l'apprentissage.

HORAIRE

"Les allègements que comporte la progression grammaticale ne permettent pas un gain de temps correspondant à la réduction d'horaire proposée. (Horaire passant de 13 h. 3/4 à 6 h. 1/2, si l'on excepte le travail du Samedi après-midi).

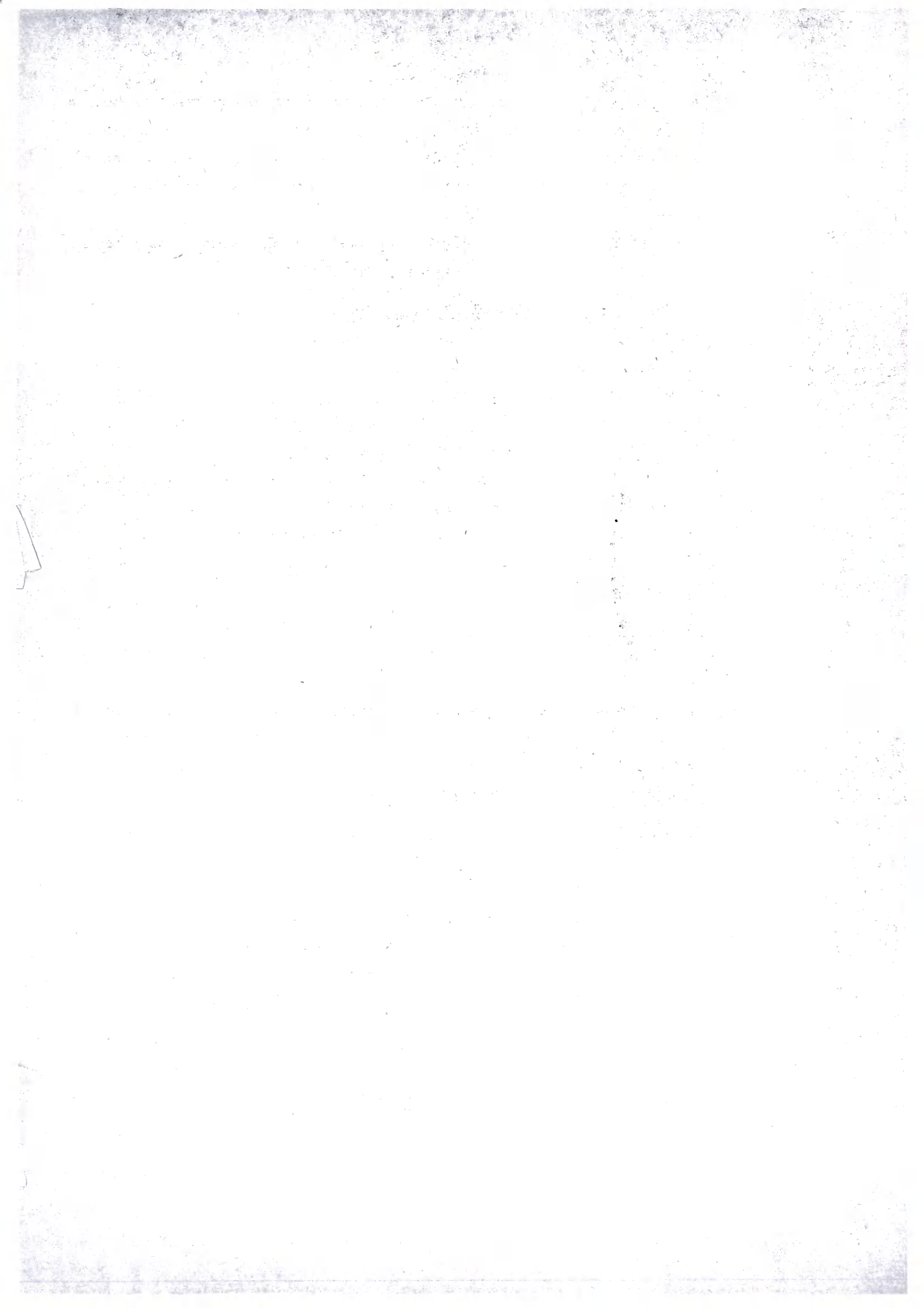
Il faut constater en effet, que la pratique des méthodes nouvelles :

- expression orale en priorité
- travail en groupes
- mises au point, corrections individuelles ou collectives,
- exercices écrits ou verbaux quotidiens, de contrôle et de consolidation des formes et tournures enseignées...

prennent la majeure partie du temps réservé au français et qu'en conséquence l'apprentissage de la Lecture (elle aussi outil essentiel de la communication), de la Récitation, de l'Écriture, trouve trop difficilement sa place dans cet horaire réduit.

E.N.G. de Besançon
(C.E.)

.../...



2) Classes homogènes ?

(cf. projet p.10)

au C.P. "constituer des classes de niveau différent".

GROUPES DE NIVEAUX ?

"La constitution de groupes par niveaux de maturité présente de sérieux inconvénients. On a pu observer, au cours d'essais variés, que les groupes faibles perdent progressivement leur élan, alors que les meilleurs élèves "entraînent" les autres lorsqu'ils travaillent avec eux ; certains enfants "démarrrent" brusquement, puis progressivement vite après une période pénible qui aurait incité à les placer dans un groupe faible.

On peut lui préférer la formation momentanée de groupes de rattrapage à condition qu'il s'agisse de groupes très souples, permettant des passages de l'un à l'autre. La surveillance individuelle des enfants est une nécessité absolue.

L'attention des maîtres de C.P. est attirée sur l'intérêt d'une progression lente (5 à 6 mois) mettant à l'aise les enfants les moins avancés sans préjudice pour les autres".

E.N.F. Lons-Le-Saunier

Villiers-le-Bel (95)

3) Liaison lecture - écriture

"Il convient d'attacher une grande importance à l'acquisition de l'écriture au C.P.

Elle doit être précédée et accompagnée de nombreux exercices psychomoteurs (temporels - spatiaux, rythmiques, etc...)"

Ecole Alsacienne

* *
*

N.B. Ces considérations (sauf celle qui conteste les groupes de niveaux) vont dans le sens indiqué par le projet d'I.O. pages 10 - 11 - paragraphes 2-3-4-5-6-7-8.

Elles pourraient, si la Commission en décide ainsi, fournir des points de repère qui serviraient à préciser le projet d'I.O. Un stage "Maternelle - C.P." est prévu dans les mois à venir. Il devrait permettre de situer les problèmes de l'apprentissage de la lecture dans l'axe du travail expérimental et de la réflexion sur le thème "Langue parlée - Langue écrite".

.../...

1948

1948

The first part of the report deals with the general situation in the country. It is noted that the economy is still in a state of depression and that the government is struggling to meet its obligations. The report also mentions the need for international assistance and the importance of maintaining law and order.

The second part of the report discusses the political situation. It is noted that the government is facing opposition from various groups and that there is a need for a more unified front. The report also mentions the need for a more democratic system of government.

The third part of the report discusses the social situation. It is noted that there is a high level of unemployment and that the living standards are low. The report also mentions the need for social reforms and the importance of education.

The fourth part of the report discusses the economic situation. It is noted that the country is in a state of economic crisis and that there is a need for a more sound economic policy. The report also mentions the need for international assistance and the importance of maintaining law and order.

III - SAVOIR LIRE

Ce point est seulement esquissé dans le projet :-p,11-

"L'enfant qui sait déchiffrer ne sait pas lire.

Il doit acquérir une lecture rapide et silencieuse..."

Un certain nombre de points seraient à étudier :

1) Lecture et grammaire

"- de la pratique de la grammaire fonctionnelle la lecture retire des bénéfices certains; il devient possible d'envisager d'un texte une lecture expressive et parfois de façons différentes mais également valables par des élèves de niveaux divers".

E.N.G. de Besançon

"Etablir un lien plus étroit entre l'orientation en matière de lecture et les recommandations en matière d'analyse (recours aux ensembles, groupes...)

tenir compte d'expériences significatives rapportées par G. MIALARET ou par G. BOUQUET en particulier".

E.N.G. de Laon

* *
* *

2) Lecture silencieuse et lecture à haute voix

"Une certaine mise en scène [] qui motivera la lecture à voix haute et qui en fera rapidement un aboutissement de la lecture personnelle préalable.

La lecture silencieuse doit en effet être considérée comme le but à atteindre".

(Projet p. 12)

"La lecture silencieuse est certes le but à atteindre, mais cette formule laisserait croire qu'elle est seulement un aboutissement. En fait, il nous semble qu'elle est la seule lecture véritable, si l'on entend par lecture la réception à travers les signes de l'écriture d'un message.

La lecture à haute voix est :

- ou déchiffrage, c'est-à-dire traduction du signe en code oral et c'est un exercice de débutant.
- ou re-création à des fins variables (esthétiques ou sociales) de l'aspect oral de la chose écrite.

.../...

Dear Sir,

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the above mentioned matter.

I am sorry to hear that you are unable to attend the meeting on the 15th inst. but I trust that you will be able to attend the meeting on the 22nd inst.

I am sure that you will find the meeting on the 22nd inst. very interesting and profitable.

I am sure that you will find the meeting on the 22nd inst. very interesting and profitable.

I am sure that you will find the meeting on the 22nd inst. very interesting and profitable.

I am sure that you will find the meeting on the 22nd inst. very interesting and profitable.

Normalement, lire c'est saisir directement le message. Pour celui qui sait lire ou qui s'exerce à savoir lire, la lecture silencieuse précède et rend possible la lecture à haute voix et celle-ci ne devient "courante" que si la phrase est appréhendée par l'oeil et la pensée avant d'être proférée. Il faudrait donc introduire une gymnastique de la lecture silencieuse, où l'on viserait la rapidité de compréhension, la richesse de l'information et où la lecture à haute voix ne servirait que de contrôle ou de secours.

D'autres exercices par contre peuvent tendre à la lecture à haute voix afin de saisir physiquement la réalité orale du texte. Ce n'est pas le même but et ce ne devrait pas être les mêmes textes.

Il y aurait intérêt à mettre à l'étude ces problèmes, car les leçons de lecture restent même dans de bonnes classes des monuments d'ennui propres à détourner les élèves du goût de lire".

E.N.F. d'Amiens

* * *

3) Lecture et culture

Le "rapporteur", ajoute ici un point de son propre "crû", exposé par ailleurs dans les commissions de travail de l'A.F.P.F. (Association française des professeurs de français) :

a) L'école élémentaire ouvre l'enfant à la culture littéraire.

Les maîtres choisissent en ce sens les textes français anciens ou étrangers qui leur paraissent les plus propres à stimuler le développement intellectuel et affectif des enfants, à éveiller en eux le sens de l'humain, le sens de la langue utilisée comme outil de communication, d'expression, outil de raisonnement, ou matériau d'une oeuvre d'art.

N.B. Le chapitre consacré à la "récitation", s'il se métamorphose en chapitre sur "l'approche de la poésie" trouverait donc logiquement sa place ici.

b) L'école élémentaire ouvre l'enfant à la culture générale par l'apprentissage de la lecture critique de documents écrits, de l'étude critique de documents parlés, filmés, et l'apprentissage de leur utilisation constructive. (cf. l'avant dernier paragraphe de la p. 12 du projet).

En ce sens, la liaison organique entre l'enseignement du français et les "activités d'éveil" se trouve être une donnée de fait.



"RECITATION" OU

APPROCHE DE LA POESIE ?

- p. 13 -

- A) Propositions d'amendement.
- B) Propositions pour un texte nouveau.

A) Propositions d'amendement :

"L'apprentissage par coeur de morceaux choisis constitue à la fois une initiation esthétique et un moyen d'imprégnation par les textes en vue du perfectionnement de l'expression".

"Nous sommes d'accord pour reconnaître à cette discipline "deux préoccupations distinctes et complémentaires" encore que nous craignons que les préoccupations utilitaires ne l'emportent dans certaines classes. C'est que la poésie, en effet, n'est pas toujours communication ou confidence, même chuchotée ; le poème en tant qu'oeuvre d'art porte en lui-même sa fin et sa propre motivation : il n'est pas un simple ornement du discours. Ce qui ne signifie pas que nous pensions négliger certains textes plus traditionnels dont la beauté n'est pas absente pour autant. A notre avis, deux choix différents peuvent être faits, que les maîtres équilibreront selon leur goût personnel, choix qui répondront aux deux objectifs précités".

Nantes

"Il semble que si l'exercice peut concourir utilement à l'imprégnation de textes, le choix se portant surtout sur la poésie, le but essentiel demeure l'affinement de la sensibilité poétique".

E.N.G. Laon.

"... substitué à la traditionnelle "récitation" la séance de poésie" c'est-à-dire que l'exercice est conçu ici comme une initiation esthétique, comme un bain de création. D'où l'importance du choix des textes par les maîtres, mais aussi par les enfants, plusieurs textes leur étant proposés.

.../...

Outre cette formation esthétique, les maîtres voient dans la séance de récitation, la possibilité de mémoriser des formes, des tournures, des mots ("donc de retenir des structures").

Le Mans.

On notera même dans ces "amendements" un gauchissement très net vers des positions radicalement différentes de celles qui sont exprimées dans le projet, et l'abandon du terme même de "récitation".

* * *

B) Propositions pour un texte nouveau :

"Approche de la poésie".

1) Une place à part dans la démarche pédagogique.

"Pas plus que la grammaire, la poésie ne s'intègre facilement dans une démarche pédagogique fondée sur la communication. Il y a, semble-t-il, intérêt à en avoir clairement conscience et à lui réserver une place "à part" dans la démarche pédagogique" (cf. proposition de M.G. JEAN au stage de Sèvres Nov. 68)-

Problème : Qu'est-ce qu'un texte "poétique" ?

M. BOLO Nantes.

2) Une initiation esthétique et non pas un exercice d'apprentissage de la langue par imprégnation.

(se référerait donc, non pas tant à la fonction de communication qu'à la fonction esthétique du langage).

"Distinguer absolument : . imprégnation - apprentissage
et
. poésie

éliminer le terme "récitation".

E.N.F. Montpellier.

.../...

At the time of the hearing, the witness was not present and the court was unable to determine the truth of the matter.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

It is the court's order that the witness's testimony be disregarded and that the facts be determined accordingly.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

The court has reviewed the evidence and has concluded that the witness's testimony is not credible and that the facts are not in dispute.

"Je dissocie la leçon de récitation "moment de détente, de plaisir esthétique, de joie pure et simple" de toute autre leçon d'imprégnation par les textes".

E. N. F. Bourges (C.M.).

"Je considère cet exercice comme une initiation esthétique et non comme un moyen d'imprégnation par les textes car les structures utilisées par le poète ne sont pas toujours à la portée de l'élève.

La reconstitution de textes ayant donné un autre rôle à la récitation (maintenant, uniquement la poésie) j'estime que l'on peut choisir des textes nettement au-dessus du niveau intellectuel des élèves, à condition qu'ils soient beaux et bien rythmés".

La récitation est un exercice d'initiation esthétique et non un moyen d'imprégnation car le langage poétique est tout différent de l'expression écrite courante.

E. N. G. Colmar (C.M.1 - C.M. 2).

"La récitation est considérée uniquement comme une initiation esthétique, "il ne peut s'agir au C.E. d'un moyen d'imprégnation, le langage poétique étant trop loin des enfants".

St Denis (C. E.).

.../...

3) Deux propositions de rédaction nouvelle :

- d'après une étude de l'E.N.G. Nîmes ;
- d'après G. JEAN (E.N.G. Le Mans).

Récitation : A remplacer par "Education Poétique"
ou "Initiation poétique"
ou "Approche de la poésie".

1) Principes pédagogiques :

- Eveil du sens poétique ;
- Désir de connaître de beaux textes ;
- Imprégnation poétique.

Si l'enfant apprend, qu'il apprenne pour lui-même, par besoin profond. Ceci suppose la possibilité de rencontrer un grand nombre de textes, très divers, et la possibilité de choisir individuellement ou collectivement les textes à étudier.

Tous les degrés de connaissance sont admis : certains poèmes sont lus sans défaillance ; d'autres sont assimilés dans leur rythme, leur sens poétique, mais non mot à mot ; d'autres enfin n'ont été lus, par l'enfant, qu'à plusieurs reprises.

2) Méthode :

Les séances collectives d'initiation poétique pourraient être de 2 types :

a) Séances de recherche, d'étude (travail individuel ou travail de groupes).

Les enfants choisissent leur texte, viennent consulter le maître, sollicitent des explications et des conseils (vocabulaire, expression), apprennent le texte choisi.

Ce travail se prolonge individuellement et librement au cours des divers moments de la journée.

b) "Séances poétiques" qui constituent un moment privilégié de recueillement poétique dans la vie de la classe.

Dit qui veut, quand il veut, ce qu'il veut.

On pourra admettre que l'enfant lise un texte récemment rencontré, qu'il ne sait pas encore, et qu'il garde son texte devant

.../...



lui s'il le désire.

Libéré de la crainte d'un oubli, d'une erreur, il est tout à la joie de dire un beau poème qu'il aime, il crée.

Après la séance, maîtres et élèves font les commentaires jugés nécessaires. Si un texte a été mal dit, le maître donne à l'enfant les conseils utiles au cours de la séance qui suit.

N.B. Ce travail de diction peut déboucher sur la composition de poèmes individuels, collectifs, ou bien y trouver occasionnellement sa source.

Résumé de la contribution de l'E.N.G. de Nîmes (publiée intégralement dans le N°1 de "Repères". Bulletin de liaison et d'échange des équipes expérimentales de français).

Propositions de rédaction des recommandations relatives à la
"POESIE"

par Georges JÉAN (E.N.G. du Mans).

"Dans le cadre des perspectives ouvertes par les présentes recommandations il serait tout d'abord préférable de remplacer le terme de "récitation" par celui de "poésie". Non que la mémorisation des textes poétiques soit abandonnée mais parce que la récitation proprement dite n'est et ne doit être qu'un moment dans l'activité de poésie que nous souhaitons voir instituer à tous les niveaux de l'enseignement élémentaire.

Il est important en effet de réserver une place essentielle à la "communication poétique" dans l'ensemble d'une démarche pédagogique fondée précisément sur la fonction de communication du langage. Et ceci pour de multiples raisons :

Le langage poétique fut certainement aux époques les plus reculées la forme que prenait le langage de la mémoire collective pour maintenir, perpétuer et transmettre la culture matérielle, les mythes, les croyances, la sagesse, les rêves des hommes. De très bonne heure également les hommes ont appris à jouer avec les mots et les sons qui les constituent. La poésie à l'Ecole Elémentaire c'est donc le langage dans sa forme la plus ancienne et dans ses démarches les plus gratuites et les plus désintéressées.

Dans la poésie s'incarnent par ailleurs les sensations premières, les sentiments, les passions, la joie, la colère, la révolte, les données

.../...

de l'imaginaire et du rêve, les spéculations de l'intelligence qui interroge le monde. Et tout ceci dans un langage maîtrisé, capable de redonner à tous, par le rythme, le fonctionnement phonétique élaboré, le bon usage des métaphores etc... les "connotations" essentielles de quelques-uns. Le langage poétique peut et doit "tout dire" mais en même temps il est le langage par lequel les mots "en un certain ordre arrangés", organisent ce qui est proprement indicible et le rendent public ! Toutes les richesses de l'enfance ne peuvent spontanément s'exprimer dans leur diversité et leur fraîcheur parce que les formes les plus variées du langage manquent encore. La poésie est propre à rendre à l'enfance ce que l'enfance lui a donné. Et à susciter le besoin de dire enfin, tout ce que l'on a à dire et à le faire partager.

La poésie aurait donc à l'Ecole Elémentaire la double fonction de "donner à voir" et de provoquer chez l'enfant le désir de communiquer la part secrète de sa vie. Mais on évitera de confondre à ce sujet l'expression poétique des enfants, qu'il convient certes d'accueillir libéralement et de susciter, et la poésie élaborée. Et les moments de poésie peuvent être justement les occasions pour le maître de montrer comment l'effusion peut devenir poème au terme de ce qui est toujours un travail.

* * *

Dans la mesure où l'enseignement du français devient global, il serait bon d'introduire chaque jour et en fonction même de la totalité de l'enseignement des lectures de un ou plusieurs poèmes faites par le maître de préférence, ou par des enfants que traverse la poésie. Aucun texte ne serait d'abord imposé pour une récitation obligatoire.

Chaque semaine le ou les textes ayant obtenu la plus grande audience, ou celui qui plaît tout particulièrement à un enfant ou au maître, seraient plus précisément étudiés en vue de la mémorisation et de la diction. La mémorisation des textes poétiques ne saurait être imposée aux enfants. Mais le travail d'intériorisation des textes peut et doit même passer par l'apprentissage non dogmatique mais rigoureux de leur "diction". Il s'agit alors d'une toute autre imprégnation que l'imprégnation par les textes décrite dans ces recommandations. On ne cherchera pas à fixer des structures mais à faciliter pour les enfants qui le désirent la constitution d'un "trésor"

.../...



personnel de poèmes, susceptible de renaître à chaque appel. On n'oubliera jamais que la poésie plus que toute autre est une langue "qui parle et qui se parle" et l'on accordera la plus grande attention à la perception par les enfants de la respiration, de la prosodie, de l'accentuation, de l'articulation des textes poétiques.

Il faudra alors se garder d'expliquer en détail ces textes. Il sera beaucoup plus important de faire découvrir aux enfants et selon des démarches propres à chaque niveau et à chaque maître, les structures phonétiques, rythmiques, syntaxiques même, des textes, lorsque ceux-ci auront été replacés, par une sensibilisation conduite sans démagogie ni pédantisme, dans les situations et les contextes propres à les éclairer éventuellement.

On accordera alors une attention particulière à la diction de ces textes en insistant sur la respiration, l'articulation, le phrasé grammatical, le rythme enfin de chaque poème ou fragment de poème, et en ne sacrifiant jamais la personnalité de chaque enfant à une perfection académique. On se gardera même d'imposer de l'extérieur une expression qui ne peut provenir que du seul texte.

La plus grande difficulté résultant de cette orientation nouvelle concerne sans doute le choix des textes. "Le meilleur choix de poème est celui que l'on fait pour soi" disait Eluard. C'est-à-dire que l'essentiel dans ce domaine devrait résulter de la sensibilité, de la curiosité des maîtres. Pour le reste nous nous contenterons de quelques remarques de simple bon sens :

- La poésie est à l'Ecole Élémentaire le domaine où l'on peut le plus facilement ne pas tenir compte du "niveau" intellectuel des enfants et par conséquent des difficultés de "compréhension" des textes. Les grands poètes sont toujours clairs, et l'enfance ne recule ni devant l'imaginaire, ni devant l'absurde, ni devant les mots ou les phrases dont "la forme est déjà un sens". Les seuls critères à respecter concernent la longueur des textes, le degré de maturité affective ou intellectuelle nécessaire pour les bien recevoir, et cela va de soi les incontestables qualités humaines et formelles que recommandaient déjà les précédentes instructions. Il serait d'autre part néfaste de rejeter la poésie contemporaine au nom de la tradition et de condamner la poésie du passé au nom d'un modernisme de façade".

